

Circuit des Roc'h dans les Monts d'Arrée



Une randonnée proposée par BOBTHENNEW

Roc'h ar Feunteun, Roc'h Trédudon, Roc'h Trévél, une ligne de crêtes découpées. Au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique, les Monts d'Arrée culminent dans un paysage de landes, de bruyères et d'ajoncs. De ces paysages, se dégage une impression surprenante, empreinte à la fois d'irréel, de mystère mais aussi d'authenticité, que nous connaissons bien en Bretagne intérieure.

Durée	6h 40	Difficulté	Difficile
Distance	20,40 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	282 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	284 m	Commune	Plounéour-Ménez (29410)
Point haut	380 m	Région	Monts d'Arrée
Point bas	169 m		



Trace n° 1232043

Description

Stationner sur le parking de l'église de [Plounéour-Ménez](#).

(D/A) Du parking, monter les quelques marches d'accès à l'enclos de l'église. Franchir le porche de l'enclos et se diriger sur la droite près du bar-tabac-restaurant et passer devant la Mairie. À la Rue de La Libération, prendre à gauche. Franchir un rond-point et poursuivre pour arriver aux feux tricolores du carrefour avec la Rue du Général Leclerc.

(1) Franchir ce carrefour (**attention** ! route passante). À 60m, prendre la petite route à droite, menant au hameau de Guirhoël.

(2) À Guirhoël, dans le second virage, quitter la petite route pour prendre le sentier sur la droite ; celui-ci tourne à gauche rapidement pour déboucher plus loin sur un chemin empierré, le prendre sur la droite, le suivre sur 1,7km.

(3) À la croisée des chemins, prendre celui de gauche, le suivre sur 300m. Après le petit bois, laisser le sentier qui longe le bois pour prendre à droite, 20m plus loin, celui qui grimpe et le suivre.

(4) 600m plus loin, il tourne à gauche, faire de même et le suivre sur 750m.

(5) Au carrefour de 4 chemins, prendre à droite celui qui descend, et 180m plus loin, encore à droite. Traverser le petit ruisseau et poursuivre en grimpant sur 1,5km.

(6) Dans un léger virage à droite, à proximité de la crête, prendre un sentier à droite en tête d'épingle et à peine visible. Ce sentier vous conduit sur la ligne de crêtes des Monts d'Arrée. Le suivre sur 2,5km en laissant à gauche le [Roc'h ar Feunteun](#), pour arriver sur la D36 au Col du Trédudon.

(7) Au col, traverser la D36 pour prendre en face le sentier conduisant au [Roc'h Trédudon](#) avec en perspective et en face l'antenne de télévision. À ce niveau, le sentier prend à gauche pour déboucher sur la D764 (**attention** ! route passante).

(8) Traverser la D764 en prenant légèrement à droite le sentier s'enfonçant dans la végétation pour éviter de suivre la D764 et de traverser le rond-point du Col du Trévél.

(9) 700m plus loin, le sentier traverse la D785 également très passante (**attention** !), prendre en face le sentier qui contourne par sa droite un piton rocheux et arriver au Roc'h Trévél. Il est possible d'escalader ce Roc'h par son versant Sud pour apprécier le point de vue.

(10) Sitôt passé le Roc'h Trévél, prendre à droite le sentier qui le contourne par sa gauche en descendant assez fortement. 350m plus loin, le sentier traverse à nouveau la D764. Prendre en face, le sentier cheminant en direction du hameau de Keradalan.

(11) Arriver sur une petite route, prendre à gauche, pour virer à droite dans un sentier 250m plus loin. De retour sur la petite route, prendre à gauche et traverser le hameau de Keradalan.

(12) À la sortie de Keradalan, laisser la petite route en tête d'épingle à gauche, pour prendre le chemin d'exploitation également à gauche. Le suivre, il forme un U pour, après avoir laissé Kermazé à gauche, déboucher

Points de passage

- D/A Parking de l'église**
N 48.439062° / O 3.892872° - alt. 244 m - km 0
- 1 Feux tricolores**
N 48.441045° / O 3.885417° - alt. 256 m - km 0.64
- 2 Hameau de Guirhoël**
N 48.438377° / O 3.880886° - alt. 251 m - km 1.2
- 3 Croisée de chemins**
N 48.429192° / O 3.865919° - alt. 284 m - km 2.98
- 4 Virage à gauche**
N 48.426355° / O 3.857146° - alt. 317 m - km 3.92
- 5 Carrefour de 4 chemins. Vers le - Queffleut (rivière) - Affluent de la Rivière de Morlaix**
N 48.432892° / O 3.855499° - alt. 284 m - km 4.68
- 6 Arrivée sur la ligne des crêtes**
N 48.427871° / O 3.837171° - alt. 343 m - km 6.44
- 7 - Col du Trédudon (362 m)**
N 48.417303° / O 3.86581° - alt. 361 m - km 9.01
- 8 Antenne de télévision**
N 48.411468° / O 3.887867° - alt. 349 m - km 10.88
- 9 Traversée de la D785**
N 48.409745° / O 3.897014° - alt. 347 m - km 11.62
- 10 Au Roc'h Trévél**
N 48.405837° / O 3.91116° - alt. 367 m - km 12.96
- 11 Avant Keradalan**
N 48.421067° / O 3.923111° - alt. 194 m - km 15.17
- 12 À la sortie de Keradalan**
N 48.425105° / O 3.923018° - alt. 202 m - km 15.89

à nouveau sur la petite route reliant Kéradalan à Plounéour-Ménez.

(13) À cette route, prendre à gauche. En face de la route accédant au hameau de Quilliou Dour, prendre, à gauche, un sentier s'enfonçant dans les sous-bois et franchissant le ruisseau La Penzé. De retour sur la route principale, la quitter de nouveau 70m plus loin pour emprunter à gauche le sentier empierré à ses débuts et en légère montée. Ce sentier longe la route communale menant à Plounéour-Ménez pour y déboucher 600m plus loin.

(14) À l'intersection, face à la croix, prendre la petite route à droite menant au Moulin Manac'h. La suivre sur 100m et prendre à gauche un chemin menant au hameau de Goasmelcun.

(15) Avant la sortie de Goasmelcun, prendre à droite un chemin puis à gauche à l'embranchement suivant.

(16) Laisser le chemin qui descend à droite, pour prendre, en face, le sentier des mémoires. Le suivre jusqu'au retour dans le bourg de Plounéour-Ménez.

(17) Arrivé à la Rue de La Libération, prendre à gauche, puis aussitôt à droite la Rue du Duchel sur 50m. Tourner à droite, entre les maisons, pour rejoindre le parking de départ (D/A)

● **13 À Quilliou Dour. Franchissement de la - Penzé (fleuve)**

N 48.427473° / O 3.917689° - alt. 189 m - km 17.65

● **14 Intersection avec croix**

N 48.433201° / O 3.903565° - alt. 234 m - km 18.92

● **15 À la sortie de Goasmelcun**

N 48.434789° / O 3.899985° - alt. 227 m - km 19.5

● **16 Sentier des mémoires**

N 48.436253° / O 3.894964° - alt. 231 m - km 19.93

● **17 De retour au village**

N 48.4384° / O 3.893074° - alt. 242 m - km 20.27

📍 **D/A Parking de l'église**

N 48.438895° / O 3.892746° - alt. 245 m - km 20.4

Informations pratiques

À voir

À voir sur le circuit :

- l'église de Plounéour-Ménez et son enclos,
- le Roc'h ar Feunteun,
- le Roc'h Trédudon et son antenne de télévision,
- le Roc'h Trévél et ses arrêtes découpées,
- le hameau de Keradan,
- Le sentier des mémoires à Plounéour Ménez.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-roc-h-dans-les-monts-d-arree/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

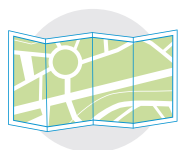
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



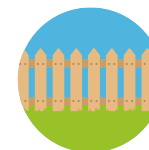
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



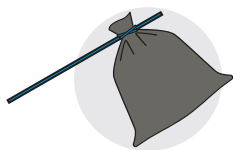
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.